Accusé de réception en préfecture 974-219740081-20231206-13-DEC2023-DE

Bilan 2023 des consultations de l'ADIL de La Réunion

Consultations de janvier à septembre 2023

la Possession





Date de télétransmission : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023

Nombre et mode de consultation :

- Sur la période de janvier à septembre 2023,
 381 consultations ont été données pour la commune
- 62 % des consultations ont été réalisées par téléphone
- 30 consultations en vis à vis ont eu lieu lors du Salon de la maison

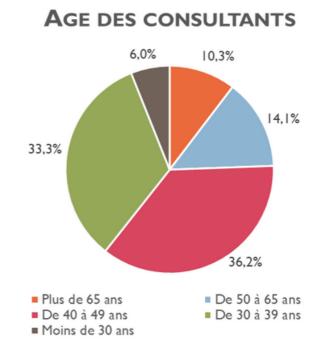
	2023	
Vis à vis	124	33 %
Téléphone	237	62 %
Courrier/Courriel	20	5 %
Total	381	100 %

Accusé de réception en préfecture 974-219740081-20231206-13-DEC2023-DE

Date de télétransmission : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023

Profil des con





- 92 % des consultants sont des particuliers
- Les consultants ont majoritairement un âge compris entre 40 et 49 ans et sont locataires du parc privé.





Date de télétransmission : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023

Thème de co

consultation

En 2023, sur la période de janvier à septembre, les consultations sur les rapports locatifs représentent 177 consultations. On retrouve ensuite le droit de l'urbanisme avec 42 consultations. Enfin, le troisième thème le plus représentatif est l'acquisition / vente (hors investissement locatif) : questions juridiques et financières avec 23 consultations.



Date de réception préfecture : 13/12/2023

Témoignage

A la Possession comme dans de nombreuses autres communes de la Réunion, les problématiques liées aux rapports locatifs restent prépondérantes et représentent ainsi près de 57% des consultations.

Ces problématiques sont variées (non restitution du dépôt de garantie, conflit sur l'état des lieux, les charges ou encore la limite entre les responsabilités du bailleur et celles du locataire).

Le secteur de la location étant tendu, il n'est pas rare de devoir renvoyer les consultants auprès des conciliateurs lorsque les textes ne suffisent malheureusement pas à apporter une réponse.

A ces problématiques, viennent s'ajouter celles liées au droit notarial et au droit de l'urbanisme.

Ces dernières restent une préoccupation importante pour les consultants qui s'interrogent par exemple sur leurs droits en matière de construction ou encore de succession, indivision...

D'autres problématiques sont évidemment rencontrées mais restent résiduelles même si les réponses apportées n'en restent pas moins importantes pour les consultants concernés.